



Castelnaud la chapelle, mardi 31 mai 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/02889

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Avarie d'engin flottant (Bateau coulé)

Obstacles à la navigation

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

**- à partir du 30/05/2022 à 14:00 - avec pour périodicité :
Permanent**

o **Dordogne**

entre les pk 62.000 (Amont du pont de Saint Jean de Blaignac) et pk 62.500 (Aval du pont de Saint Jean de Blaignac) - Rive gauche

Commentaire :

Un bateau est actuellement coulé en rive gauche de la rivière Dordogne en aval du ponton de la commune de Saint Jean de Blaignac.

Les usagers de la voie d'eau sont invités à une extrême vigilance. ils devront ralentir à l'approche de la zone et maintenir leur trajectoire en rive droite de la Dordogne.

Merci de faire preuve d'une grande vigilance tant que le bateau n'a pas été évacué.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

EPIDOR, Service du Domaine Public Fluvial, Place de la Laïcité, 24250 CASTELNAUD LA CHAPELLE
Tél : 05 57 51 06 53

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Directeur(trice)

Signé

Roland THIELEKE